L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

RD-CONGO

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4388 MARDI 29 NOVEMBRE 2022

CALENDRIER ÉLECTORAL

L'élection présidentielle fixée au 20 décembre 2023

Le Président de la Céni, Denis Kadima

Après moult tergiversations, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) vient enfin de rendre public le calendrier électoral pour les prochaines élections générales en République démocratique du Congo. Il appert de cette publication que la présidentielle aura lieu le 20 décembre 2023.

Ce scrutin direct majeur sera combiné avec d'autres qui auront lieu à la même date, en l'occurrence l'élection des députés nationaux et provinciaux ainsi que des conseillers communaux. La campagne électorale pour les candidats à la présidence de la République, députés nationaux et provinciaux aura lieu du 19 novembre au 18 décembre 2023.

Page 3

AUDIOVISUEL

La migration effective de la télévision analogique vers la TNT attendue en 2023

Afin de booster la dynamique qui peine à se mettre en branle, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a rappelé, au cours du Conseil des ministres qu'il a présidé le 25 novembre, la nécessité pour le gouvernement de faire aboutir ce processus qui devait être finalisé depuis le 15 juin 2015.

Selon le ministre de la Communication et Médias, tout est en train d'être fait pour apprêter le processus d'appel d'offres et recruter un prestataire qui permettra de finaliser l'ensemble du projet. Il s'agit là d'un engagement pris par le gouvernement devant l'Union internationale des télécommunications.

Page 6

La Tour administrative de la RTNC à Kinshasa

AGRESSION DE LA RDC PAR LE RWANDA

Chérubin Okende mobilise les Kinois

En réponse à l'appel à la mobilisation générale lancé par le président de la République, le ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Chérubin Okende, a organisé récemment une marche qui a connu la participation des Kinois venus des quatre coins de la capitale.

Au cours du meeting ayant sanctionné cette activité, il a relayé le message du chef de l'État, demandant à la population de se lever pour défendre la patrie. En signe de solidarité aux compatriotes de l'Est du pays qui souffrent des affres de la guerre, le ministre a initié une collecte de fonds.

Page 5

ARTS VISUELS

L'artiste Sammy Baloji lauréat du prix de la Culture de la KU Leuven

Le photographe et cinéaste congolais recevra le prix de la Culture de la KU Leuven le 1er décembre prochain, à l'auditorium Emma Vorlat sur le campus des sciences sociales de la KU Leuven, l'université néerlandophone belge dont le siège est situé dans la ville de Louvain.

Depuis 1992, ce prix culturel est décerné tous les deux ans à un artiste innovant qui fait également preuve de mérite exceptionnel dans l'enseignement ou la recherche dans le domaine des arts. Chaque édition met en avant une discipline spécifique.

Page 5

Sammy Baloji/Didier Plowy for RMNGP

ÉDITORIAL

Progrès accomplis

Où en est le Congo soixante-quatre ans après avoir revêtu le statut de République, le 28 novembre 1958 ? Ancienne colonie française, le pays a commémoré hier ce repère historique de son parcours à travers le message sur l'état de la nation prononcé par le président de République devant le Parlement réuni en congrès.

Tout en rappelant le maigre héritage colonial en matières d'infrastructures socio-économiques et d'architecture institutionnelle, le chef de l'Etat s'est félicité des progrès accomplis les six dernières décennies sur le chemin du développement.

Dans le même temps, le président de la République a interpellé la représentation nationale afin qu'elle utilise les moyens légaux dont elle dispose dans les deux chambres du Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat, pour exercer pleinement le contrôle sur l'action du gouvernement.

En direction de l'exécutif, Denis Sassou N'Guesso a instruit les ministres, chacun en ce qui le concerne, à faire preuve de plus d'engagement et d'efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques. Sur ce point précis, les appels à l'éradication de la corruption, des passe-droits, à l'amélioration des prestations des services judiciaires méritent d'être réitérés.

Les investisseurs et autres partenaires intéressés à accompagner le Congo sur le chemin de la modernité hésiteront toujours à avancer le pas si les réformes courageuses ne sont pas entreprises et consolidées.

Le Courrier de Kinshasa

GUERRE DANS L'EST DE LA RDC

Le M23 sommé de se retirer des zones occupées

Le président Joâo Lourenco, médiateur désigné par l'Union africaine pour un dialogue entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, a réuni, le 23 novembre, à Luanda un mini-sommet sur la paix et la sécurité dans la région est de la RDC, avec le président Evariste Ndayishimiye, président de la CAE; le président Félix Tshisekedi de la RDC; le ministre des Affaires étrangères du Rwanda, représentant le président Paul Kagame; et le facilitateur du processus de Nairobi, l'ex-président Uhuru Kenyatta.

Une opération militaire des Fardc/DR

Au terme de plus de six heures d'échanges à huis clos, la rencontre a débouché sur un accord de cessez-le-feu imposé au groupe terroriste M23, à dater du 25 novembre 2022. L'accord exige aussi que le M23 se retire des zones occupées en RDC à dater du 27 novembre. Le document signé par les cinq participants au mini-sommet dont trois chefs d'État en exercice comprend un calendrier précis des mesures contraignantes pour rétablir la paix et la sécurité à l'est de la RDC, avec notamment le désarmement et le cantonnement des éléments du M23 sous le contrôle des Forces armées de la RDC, de la Force régionale de la CAE, du mécanisme de vérification ad hoc et de la Monusco.

Le communiqué final du mini-sommet de Luanda précise ce qui suit : *« L'intervention de la Force régionale contre le M23, conformément aux prescrits du processus de Nairobi et au rapport de la réunion des chefs d'état -majors de la CAE qui s'est tenue à Bujumbura, le 8 novembre 2022, en cas de refus du M23 de cesser les hostilités et de se retirer des territoires occupés »*. Ce mini-sommet a aussi exigé la cessation de tout soutien politico-militaire au M23 et à tous les autres groupes armés locaux et étrangers opérant à l'est de la RDC et dans la région. Enfin, le communiqué final stipule la poursuite d'une coordination permanente à tous les niveaux entre les processus de Luanda et de Nairobi. Les chefs d'Etat ont convenu de se retrouver prochainement à Bujumbura pour l'évaluation de l'application des conclusions des résolutions et recommandations du mini-sommet de Luanda.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayououlo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Le Japon appuie la santé numérique en RDC

Le Japon finance en République démocratique du Congo (RDC) un projet à hauteur de 2 500 000 dollars américains et exécuté dans le cadre de la coopération multilatérale par l'Unicef. Il a pour objectif le développement et le déploiement d'un registre de vaccination numérique intégrant un module d'enregistrement des naissances.

Dans sa phase pilote, le projet cible les provinces de Kinshasa, du Kongo central, du Kasaï central et du Haut-Katanga. L'ambassadeur du Japon en République démocratique du Congo (RDC), Minami Hiro, a indiqué dans son allocution que dans ce pays, le processus d'enregistrement des naissances se fait encore sur papier. «*L'acte de naissance est donc un document délivré par l'officier de l'état-civil sous forme de support papier*», a t-il insisté. Il a indiqué que malgré les efforts déployés par le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, la stratégie nationale d'information sanitaire n'est pas encore suffisamment élaborée pour fournir en temps réel des données de qualité, notamment pour la planification des interventions sanitaires.

Pour pallier cette situation, le ministre Jean-Jacques Mbungani a renchéri que l'aide japonaise en matière de santé numérique vient en appui aux efforts du gouvernement congolais. A en croire le diplomate japonais, grâce à ce projet, le personnel de santé pourra, entre autres, suivre l'état de l'enregistrement des naissances et les vaccinations de chaque enfant en enregistrant ces informations dans une base de données nationales. Ce système permettra aussi d'effectuer un suivi individualisé et de s'assurer que tous les enfants reçoivent tous les vaccins nécessaires, même s'ils changent de région. «*A terme, cela améliorera considérablement la précision des données administratives pour mieux estimer la couverture vaccinale, y compris la vaccination de routine et de la covid-19*», a t-il rassuré.

Pour sa part, le représentant de l'Unicef en RDC, Grant Leaity, a mené un plaidoyer fort en faveur des droits des adolescents. Père de deux adolescentes, il a eu des mots justes pour mobiliser la salle à la cause des enfants, en particulier les filles. «*Je suis ici pour faire entendre ma voix, pour défendre les droits des filles et des femmes et de les promouvoir parmi les leaders de notre planète pour un meilleur avenir!*», a t-il martelé. Tout en révélant que dans plusieurs pays à travers le monde, y compris la RDC, les filles font face à de plus grands défis par rapport aux garçons, mais sont souvent marginalisées dans la société.

Il a soutenu qu'il est possible de changer la tendance. C'est dans ce cadre qu'il s'est s'engagé, au nom de son institution, à accompagner ces adolescentes et jeunes à identifier leurs priorités et à concevoir des solutions autour des défis auxquels elles sont confrontées ainsi que des opportunités qui s'offrent à elles. Il a invité tout le monde à collaborer pour l'intérêt des jeunes filles. «*À nous tous de travailler ensemble, d'écouter et d'investir dans cette génération de jeunes filles qui ont le potentiel nécessaire pour changer le monde*», a invité Grant Leaty.

Vers l'atteinte de la couverturté santé universelle

Intervenant en dernier lieu pour lancer ce projet, le ministre Jean-Jacques Mbungani a fait savoir que son lancement «*revêt une importance capitale parce qu'il s'inscrit dans la droite ligne de la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, mise en œuvre par le gouvernement, qui veut faire de la couverture santé universelle une réalité objective dans notre pays, surtout en ce qui concerne la santé de la mère à l'enfant*». Il a remercié le gouvernement japonais pour avoir mis à la disposition de celui du Congo, dans le cadre du projet, son opportunité pour doter le pays d'un système d'enregistrement plus efficace en s'appuyant sur les acquis du système d'information du ministère de la Santé où les services de vaccination offrent un point d'entrée unique pour l'enregistrement de naissance dans toutes les zones de santé. Le patron de la santé a invité les différents ministères sectoriels impliqués dans l'opération de l'enregistrement des enfants à une collaboration multisectorielle, étroite et franche pour la mise en œuvre efficace de ce projet.

Blandine Lusimana

CALENDRIER ÉLECTORAL

L'élection présidentielle fixée au 20 décembre 2023

Après moult tergiversations, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) vient enfin de rendre public le calendrier électoral pour les prochaines élections générales en République démocratique du Congo (RDC).

C'est devant la presse, les représentants de la société civile et de la classe politique que le président de la Centrale électorale, Denis Kadima, a dévoilé, le 26 novembre, l'échéancier devant conduire aux élections attendues en 2023. Il appert de cette publication que la présidentielle aura lieu le 20 décembre 2023. Ce scrutin direct majeur sera combiné avec d'autres qui auront lieu à la même date, en l'occurrence l'élection des députés nationaux et provinciaux ainsi des conseillers communaux. Au sujet justement des élections municipales et locales prévues dans ce calendrier, il ressort que les scrutins indirects des sénateurs, des gouverneurs des provinces, des bourgmestres, etc, sont programmés en 2024.

Les scrutins des conseillers urbains, des bourgmestres et bourgmestres adjoints auront lieu le 30 mars 2024. Ceux des maires et maires adjoints auront lieu le 27 mai 2024 tandis que les conseillers des secteurs et des chefferies seront élus le 11 juillet 2024. La campagne électorale pour les candidats à la présidence de la République, députés nationaux et provinciaux aura lieu du 19 novembre au 18 décembre 2023. Entre temps, la période allant de décembre 2022 à mars 2023 est consacrée à l'enrôlement des électeurs. Les Congolais de la diaspora et ceux qui résident au pays, et qui ont l'âge de voter (18 ans), sont concernés par cette opération.

Le Président de la Céni, Denis Kadima

Le président de la République élu prêtera serment le 20 janvier 2024. Ce calendrier électoral a suscité des réactions en sens divers dans l'opinion. Beaucoup ont apprécié la volonté de la Céni d'aller jusqu'à la base avec la tenue des élections locales. « C'est la première fois que nous aurons les élections locales de manière complète. Ça nous fait défaut depuis plusieurs années, mais pour une fois ces élections sont programmées et nous le saluons », a déclaré le coordonnateur de la Nouvelle société civile du Congo, Jonas Tshiombela. En outre, le fait d'identifier et d'enrôler la population en quatre-vingt-dix jours est également salué d'autant plus qu'il offre une marge de manœuvre à la Céni pour un atterrissage en douceur du processus électoral. Une autre opinion contraire doute encore de la tenue des élections dans le délai constitutionnel, évoquant la planification d'une vaste tricherie au niveau du bureau de la Céni sur fond d'une répartition subjective des délégués dans les circonscriptions électorales de toutes les provinces du pays.

Le parti politique d'Adolphe Muzito, Nouvel élan, est allé plus loin en invitant les organisations de la société civile et les regroupements politiques à se joindre à la communauté de résistance à la fraude électorale qui aura pour tâche de barrer la voie à cette manœuvre. Qu'à cela ne tienne. Une chose est vraie, c'est que l'organisation des élections générales de 2023 sera entièrement financée par le gouvernement de la République. « *C'est le gouvernement de la République démocratique du Congo qui finance l'intégralité du processus électoral (…) D'une part, on est bien obligé de tenir le front de la guerre, et d'autre part, nous respectons nos engagements, notamment l'organisation des élections dans le délai constitutionnel* », a tenu à rassurer Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement, après la publication du calendrier électoral.

Alain Diasso

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Les recteurs et directeurs généraux renforcent leurs capacités en assurance qualité

Réunis dans un atelier lancé par le ministre Muhindo Nzangi, les responsables de tous les établissements supérieurs de la République démocratique du Congo (RDC) ont été outillés à l'occasion des travaux organisés les 21 et 22 novembre à Kinshasa, par l'Agence universitaire francophone (AUF) et l'Agence nationale d'assurance qualité (Anaq-ESU), conjointement avec le Réseau africain francophone des agences nationales d'assurance qualité (Rafanaq).

La journée d'ouverture était consacrée à l'expérience de la RDC en assurance qualité appuyée par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) en personne. Le secrétaire exécutif de l'Anaq-ESU, le Pr Constant Nkiama, en a exposé les réalités, évoquant les hauts et les bas, les résistances rencontrées pour sa mise en œuvre, les stratégies et réformes qui l'ont émaillé. Il a, par ailleurs, fait part de certaines initiatives réussies partant de la création des cellules dédiées à travers les différentes institutions congolaises en 2010 jusqu'à celle de l'Anaq-ESU l'an dernier. Il s'en est suivi le partage d'expérience des cellules internes d'assurance qualité publique et privée de deux institutions universitaires, à savoir de l'Institut supérieur des techniques appliquées et de l'Université catholique du Congo, fait par leurs coordonnateurs. Il s'agit respectivement des Prs Kangu Lundanda et Hyppolite Mimbu Kilol.

Photo de famille de quelques participants à l'atelier de renforcement des capacités des responsables de l'ESU/Adiac

La seconde journée a été meublée par trois exposés notables dont le premier a été rendu par la directrice régionale de l'AUF en charge des pays d'Afrique centrale et Grands Lacs. La Pre Aïssatou Sy-Wonyu a entretenu son auditoire du jour sur l'appui multiforme apporté aux institutions universitaires en assurance qualité dans cette zone. Au-delà des actions menées jusqu'ici par l'AUF, elle a parlé des projets développés autour de cette question et fait le point sur les relations entretenues avec chacun des établissements membres, enjeux et défis de leur partenariat avec son institution. Par-delà, la directrice régionale a appelé ses interlocuteurs à plus de participation quitte à répondre aux offres régulières disponibles destinées à soutenir leur engagement à contribuer à un meilleur rendement de leurs établissements les rendant plus utiles à la société.

La qualité se construit

Les deux contributions suivantes du 22 novembre ont émané de deux experts sénégalais, en l'occurrence le Pr Lamine Gueye du Rafanaq et Abdou Lahate Cissé. Respectivement président du Rafanaq) et coordonnateur administratif et technique de l'Anaq-Sup, ils ont chacun partagé les expériences respectives de leurs structures sur l'assurance qualité. Ces entretiens se sont étendus sur les aspects pratiques, évoquant les aspects spécifiques du fonctionnement des deux entités. Partant de leurs parcours, l'auditoire attentif a été instruit sur les bénéfices des partenariats divers, principalement de l'AUF, contribuant à leurs assises. Défis, réalisations et perspectives ont fini par convaincre les chefs d'établissement congolais sur l'effectivité des pratiques à adopter afin d'asseoir l'assurance qualité. Car, comme l'a souligné dans son mot de clôture le Pr Henri Kalama, directeur général de l'Académie des Beaux-arts et vice-président de la conférence des chefs d'établissement de Kinshasa, *« la qualité ne se décrète pas, elle se construit »*.

Une vingtaine de recommandations établies à l'issue de l'atelier par les participants, responsables des établissements locaux en présence et celles de quelques provinces prenant part aux assises par visio-conférence ont été soumises à l'AUF qui en fera une large diffusion. Par ailleurs, il est ressorti des travaux, comme l'a souligné le Pr Constant Nkiama, que l'opérationnalisation des cellules d'assurance qualité internes doit être effective l'année académique prochaine.

Nioni Masela

FINANCES

Le ministère des Sports a épuisé son budget

Accusé de bloquer plusieurs dossiers des fédérations sportives, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a daigné donner des explications à ce sujet. C'était au cours d'une conférence de presse sur la troisième revue du programme FEC.

Le patron des finances en République démocratique du Congo (RDC) a évoqué la situation financière du ministère des Sports et Loisirs conduit par Serge Chembo Nkonde. *« Pour ce qui concerne les sports, le budget du ministère des Sports a été épuisé depuis février-mars. Ils ont tout bouffé. Ce que nous leur donnons, c'est par notre volonté. Parfois, nous prenons l'argent des autres personnes pour leur donner »*, a déclaré Nicolas Kazadi. D'après ses propos, le ministère des Sports a dépensé 2,7 millions de dollars constituant l'essentiel des dépenses allouées au secteur des sports. Ce fonds a été orienté vers des

Les ministres Nicola Kazadi des Finances

interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques.

En mars dernier, le site zoomeco.net renseignait que les dépenses du secteur de sports et loisirs étaient fixées à hauteur de 5,4 milliards de francs congolais (CDF), soit plus de 2,7 millions de dollars. Et le taux d'exécution des allocations budgétaires du ministère des Sports et Loisirs était de l'ordre de 55,5% au cours de deux premiers mois. L'enveloppe allouée à la rémunération était estimée à 453,4 millions de CDF et 94 millions de CDF pour le fonctionnement du ministère.

Les dépenses effectuées par le ministère des Sports et Loisirs au cours de cette période, fait-on savoir, ne concernent pas les dépenses engagées pour les préparatifs des équipes nationales. Pour l'ensemble de l'exercice budgétaire 2022, le gouvernement congolais devrait débourser 32,7 milliards de CDF pour le secteur de Sports et Loisirs en RDC.

Le ministère des Sports et Loisirs, laisse-t-on dire,

Serge Chembo Nkonde des Sports et Loisirs

s'est déjà retrouvé en dépassement budgétaire. En 2021, la loi de finances renseignait que les dépenses du ministère des Sports et Loisirs étaient plafonnées à 14 milliards FC (7,1 millions de dollars), mais selon les statistiques du ministère du Budget, le secteur des Sports avait épuisé ses crédits budgétaires déjà en septembre 2021.

Martin Enyimo

AGRESSION DE LA RDC PAR LE RWANDA

Chérubin Okende mobilise les Kinois

En réponse à l'appel à la mobilisation générale lancé par le chef de l'État, Félix Tshisekedi, le ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Chérubin Okende, a organisé récemment une marche qui a connu la participation des kinois venus des quatre coins de la capitale.

Tout a commencé au mémorial du soldat congolais où le ministre Chérubin Okende, en compagnie du célèbre artiste musicien Werrason, a déposé une couronne de fleurs en l'honneur des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc). Juste après, le ministre des Transports, qui est un élu de Kinshasa, a rejoint la foule rassemblée à son invitation au stade cardinal Malula pour dire non l'agression rwandaise via le M23.

Chérubin Okende soutenant l'appel à la mobilisation du chef de l'Etat contre l'agression du pays par le Rwanda

Pour la cause nationale, les jeunes de la force du progrès de l'Union pour la démocratie et le progrès social se sont mobilisés aux côtés de Chérubin Okende, avec à leur tête le leader Geco Beya, pour dire non à l'agression du Rwanda contre la République démocratique du Congo et soutenir les Fardc.

La jeunesse Ensemble pour la République, conduite par son président Simon Bowulu, a également marqué sa présence de la plus belle manière à ce meeting.

Devant une foule de patriotes, Chérubin Okende a relayé le message du chef de l'État, demandant à la population de se lever pour défendre la patrie. En signe de solidarité aux compatriotes dans l'Est du pays qui souffrent des affres de la guerre, il a initié une collecte de fonds. Des milliers de Kinois présents au stade cardinal Malula ont mis la main dans leur poche pour cette cause.

Notons que les artistes musiciens Werrason et Manda Chante étaient présents à ce rassemblement animé par le groupe Les léopards.

Blandine Lusimana

DISTINCTION

l'artiste Sammy Baloji lauréat du prix de la Culture de la KU Leuven

Le photographe et cinéaste congolais, Sammy Baloji, recevra le prix de la Culture de la KU Leuven le 1er décembre, à l'auditorium Emma Vorlat sur le campus des sciences sociales de la KU Leuven, l'université néerlandophone belge dont le siège est situé dans la ville de Louvain.

Depuis 1992, le prix culturel de la KU Leuven est décerné tous les deux ans à un artiste innovant qui fait également preuve d'un mérite exceptionnel dans l'enseignement ou la recherche dans le domaine des arts. Chaque édition met en avant une discipline spécifique. Pour cette année, l'accent est mis sur les arts visuels. Le prix de la culture est rendu possible par le Fonds Blanlin-Evrart et est doté de 10 000 euros. Parmi les précédents lauréats figurent les musiciens de l'Ensemble Nadar, le réalisateur Gilles Coulier et l'auteur Rachida Lamrabet.

Le jury, explique la KU Leuven, a été impressionné par la façon dont Sammy Baloji intègre l'histoire coloniale belge dans son travail. Dans son rapport, ce jury salue «le travail cohérent de Sammy Baloji, qui intègre l'histoire coloniale de manière subtile». En lui décernant ce Prix, l'université souhaite faire découvrir à ses étudiants et à son personnel le travail fascinant de l'artiste.

Sammy Baloji / Didier Plowy for RMNGP

Sammy Baloji, explique-t-on, entretient déjà des liens de longue date avec la KU Leuven. Depuis 2013, il travaille en étroite collaboration avec le Pr Filip De Boeck de la Faculté des sciences sociales. Le jury décrit ce duo comme «un photographe anthropologue et un anthropologue très visuel». Leur collaboration a déjà donné lieu à la réalisation de deux films, à la publication du livre « Suturing the city » (2016) et à la création de l'exposition internationale « Urban Now ».

La soirée de remise du prix marquera également l'inauguration d'une installation vidéo que Sammy Baloji et le Pr De Boeck ont créée ensemble : The tower, a concrete utopia. L'œuvre sera exposée dans le bâtiment des sciences sociales et a été achetée dans le cadre du 50e anniversaire de la Faculté.

Dans l'après-midi, Sammy Baloji participera également à l'événement «When art meets science in the study of cities», organisé par l'Institut d'études urbaines de la KU Leuven.

Artiste visuel de renommée internationale

Sammy Baloji est un photographe et un artiste visuel de renommée internationale dont le palmarès comprend déjà plusieurs prix et expositions individuelles. Ses vidéos, installations et séries de photos mettent en lumière le passé colonial de la Belgique et ses traces persistantes dans le présent.

Son installation avec des obus d'artillerie, rappelle la KU Leuven, en est un exemple éloquent. Le cuivre de ces obus a été principalement extrait au Katanga, la région natale de Baloji. *« Les obus nous rappellent involontairement les champs de bataille de la Première Guerre mondiale. Baloji relie ces no man's lands au paysage du Katanga, qui a été mutilé par l'industrie minière »*, indique-t-on.

Les œuvres les plus connues de Baloji sont des collages photographiques comme « Mémoire ». Depuis des années, il fouille dans les archives des musées occidentaux, principalement ethnographiques. Il confronte les images qu'il y trouve avec des photographies contemporaines. Son travail, selon la KU Leuven, pourrait donc être décrit comme une grande recherche sur le patrimoine culturel, architectural et économique du Congo et sur les effets de la colonisation. *« En utilisant des documents d'archives, Baloji manipule le temps et l'espace, ce qui nous permet de comparer les récits coloniaux et l'impérialisme économique contemporain »*, explique l'université.

Patrick Ndungidi

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe bute sur Bazano, Maniema Union bat JSK

Trois rencontres de la 28e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/Ligue 1 se sont jouées le 23 novembre.

Mazembe de Lubumbashi.

Dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, le Tout-Puissant Mazembe n'a pas pu battre la Jeunesse sportive Groupe Bazano. Zéro but partout a été le score de cette rencontre comptant pour la sixième journée. Le champion du Congo en titre a donc buté sur une équipe de Bazano avec dans ses perches l'expérimenté gardien de but international Matampi Vumi Ley. C'est le deuxième résultat nul des Corbeaux du Grand Katanga. Mazembe compte 11 points, occupant la quatrième place au classement partiel. La JS Groupe Bazano est quatorzième avec 6 points glanés en 6 matchs joués.

Au stade des Martyrs de la Pentecôte à Kinshasa, l'AS Maniema Union de Kindu a eu raison de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK), par le score un but à zéro, en match comptant pour la 8e journée. L'attaquant Rodrigue Kitwa a signé l'unique but du match à la 53e minute, concrétisant la domination des joueurs du coach Papy Kimoto qui a le mérite d'avoir participé à la dénonciation des abus sexuels dans le milieu du football national. C'est la cinquième victoire des Unionistes de Kindu qui compte 15 points en 5 matchs joués, réalisant un début de saison de tonnerre. Les Jeunes sportifs de Kinshasa sont pour leur part bloqués à 12 points, occupant la troisième place au classement.

Panda domine Simba

Au stade Dominique Diur de Kolwezi, le club local d'Association sportive Simba a courbé l'échine face à l'Union sportive Panda B52 de Likasi par un but à deux, en match de la 8e journée. Les bombardiers de Likasi ont pourtant encaissé le but des Kamikazes de Lualaba dès la 7e minute de jeu, sur penalty transformé par Mwamba Mutombo qui a trompé le gardien de but Idriss Masengo. Mais les joueurs de Likasi se sont galvanisés, jusqu'à obtenir l'égalisation à la 24e minute par Grâce Koj sur une balle arrêtée. Le deuxième but de la victoire a été l'œuvre de Grâce Kasongo à la 73e minute. Au bord du précipice, l'US Panda B52 a positivement réagi avec ce succès, et totalise 7 points en 8 matchs, alors que Simba compte 4 points en 6 sorties.

Notons que V.Club est premier avec 16 points en 6 matchs, devant Maniema Union (15 points en 6 matchs), JSK (12 points en 8 matchs). Mazembe est quatrième avec 11 points en 5 matchs, devant Blessing (11 points en 6 matchs), Céleste FC (11 points en 7 matchs), Sanga Balende (10 points en 6 matchs), Don Bosco (10 points en 6 matchs), Tshinkunku (9 points en 7 match). L'AC Rangers clôture le top 10 avec 8 points en 9 matchs.

Martin Enyimo

AUDIOVISUEL

La migration de la télévision analogique vers la TNT sera effective en 2023

Le processus de migration de la Télévision analogique vers la Télévision numérique terrestre (TNT) sur toute l'étendue de la République continue à marquer le pas. Ce constat a été fait au cours de la 78e réunion du Conseil des ministres qu'avait présidée, le 25 novembre en visioconférence, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Le moment était bien choisi pour faire l'état des lieux de ce processus qui, en principe, était censé être finalisé depuis le 15 juin 2015.

Afin de booster la dynamique qui peine à se mettre en branle, le chef de l'Etat a rappelé, dans sa traditionnelle communication au Conseil, la nécessité pour le gouvernement de faire aboutir ce processus, *« car il y va de l'avenir du secteur stratégique de la production et de la diffusion radio-télévisuelle locale »*. Au niveau du Comité national de migration vers la TNT qui a repris du service après plusieurs mois d'hibernation suite à une convocation récente des sessions de travail par le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, les travaux piétinent nonobstant l'identification, depuis plusieurs mois déjà, des facteurs à la base du retard de ce processus de migration.

Toutefois, a tenu à rassurer le ministre de la Communication et Médias, tout est en train d'être fait pour finaliser le processus d'appel d'offres et pour recruter un prestataire qui permettra de finaliser l'ensemble du projet. Il a été encouragé par le chef de l'Etat à accélérer le rythme des travaux de ce comité et à mobiliser les moyens nécessaires en faveur des experts techniques pour un aboutissement heureux de ladite migration dans les meilleurs délais, à travers un processus d'appel d'offres transparent et ce, pour une mise en œuvre effective au courant de l'année prochaine.

<Sans données à partir du lien>

La mutation vers la TNT est un engagement pris par le gouvernement devant l'Union internationale des télécommunications (UIT)

La mutation vers la TNT est un engagement pris par le gouvernement devant l'Union internationale des télécommunications (UIT). La TNT offre plusieurs avantages au secteur audiovisuel congolais qui pourra bénéficier de nouvelles opportunités économiques liées à l'accroissement du public potentiel, l'amélioration de la qualité des images ainsi que la réduction structurelle des prix.

Cette migration vers la TNT favorisera, en outre, le regroupement des chaînes en un seul spectre et optimiserait la gestion efficace des fréquences de télévision. Ce qui permettra la flexibilité dans le processus même de la production télévisuelle, notamment dans la diffusion et la réception des divers programmes.

Alain Diasso

COVID-19

La RDC entre dans la sixième vague de la pandémie

Depuis quelques semaines, la République démocratique du Congo (RDC) connaît une augmentation de cas de covid-19, même si la létalité est légère. Pour la ministre de la Santé, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, le pays est en pleine sixième vague de cette pandémie.

Une équipe se mobilise sur terrain/DR

La présence de la sixième vague de la pandémie de la covid 19 se justifie par le fait qu'à l'approche des fêtes de fin d'année, l'on observe une affluence de personnes qui ne respectent pas toujours les gestes barrières. Un tour dans les différents lieux publics de la ville de Kinshasa l'atteste. Pour juguler cette sixième vague, le ministre Jean-Jacques Mbungani a lancé un appel aux médecins pour lever leur mouvement de débrayage en vue d'assurer la prise en charge des malades. Ce qui permettra d'éviter l'explosion des cas de personnes atteintes de la covid-19 dans les hôpitaux. La population, pour sa part, devra respecter les mesures barrières, à savoir le lavage des mains avec du savon ou l'usage du gel hydroalcoolique, le port correct de masque et le respect de la distanciation sociale.

Rappelons que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas, à la date du 25 novembre, a été de 94 364, dont 94 362 cas confirmés et deux cas probables.

Au total, il y a eu 83 680 personnes guéries et 1 366 décès. Il est à noter qu'à la même date, 17 nouveaux cas confirmés ont été rapportés dans deux provinces, dont 16 à Kinshasa et un à Lualaba, sur les 660 échantillons testés. Cette pandémie touche toutes les vingt-six provinces du pays et la ville de Kinshasa demeure toujours l'épicentre avec 50 451 cas positifs.

Blandine Lusimana

PROCESSUS ÉLECTORAL

Nouvel Elan boude le calendrier publié par la Céni

Pour le parti d'Adolphe Muzito, le chronogramme rendu public par Denis Kadima est « irréaliste » et « n'inspire pas confiance ».

Le parti politique Nouvel Élan d'Adolphe Muzito s'est dit non concerné par le calendrier électoral publié par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour les élections générales prévues pour l'année prochaine. Dans une déclaration politique, le dimanche 27 novembre, un jour après la publication de ce calendrier par la centrale électorale, le parti d'Adolphe Muzito est monté au créneau, en se disant non confiant au bureau Kadima.

Pour ce parti, en effet, ce calendrier publié par la Céni peut ou ne pas être réaliste mais le bureau chargé de son exécution n'inspire pas confiance. *« Ce calendrier publié par M. Kadima et son équipe ne nous inspire pas confiance. Il peut ou ne pas être réalisable, mais dès lors que le bureau de la Céni est toujours composé uniquement des délégués de l'Union sacrée et du Front commun pour le Congo (FCC), ce calendrier ne nous avance en rien »*, a déclaré le porte-parole de Nouvel Elan, Albert Mukulubundu. Et de poursuivre : *« Notre organisation politique informe l'opinion publique, qu'en ce moment où l'opinion publique se mobilise pour combattre les occupants rwandais et ougandais qui se cachent derrière le M23, le calendrier électoral publié par M. Kadima et son équipe paraît irréalisable et ne nous inspire pas confiance .»*

Le président du Nouvel Elan, Zdolphe Muzito/DR

Planification d'une vaste tricherie

Pour ce parti membre de la Coalition Lamuka, « la Céni est en train de planifier une vaste tricherie en se répartissant des délégués dans toutes les circonscriptions électorales en RDC ». Celui-ci, se convainc cette formation politique, s'emploie en outre à organiser des tests d'emploi pour dissimuler ce mauvais dessein de tricherie avec la complicité du gouvernement central, en vue d'organiser les opérations d'enrôlement.

Albert Mukulubundu a, par ailleurs, rappelé que c'est à la suite de la fraude électorale que le pays connaît à ce jour des tensions armées dans sa partie est. *« A cause de la fraude électorale, les infiltrations continuent dans l'armée et des services de renseignements. Nouvel Elan rappelle au peuple congolais que c'est à cause de la fraude électorale que la RDC a perdu provisoirement Bunagana, Rutshuru et Kiwanja »,* a déclaré le porte-parole de Nouvel Élan. Il est, en effet, rappelé que le bureau de la centrale électorale a publié, le samedi 26 novembre, le calendrier électoral qui prévoit la présidentielle, les législatives nationale et provinciales ainsi que les municipales, le 20 décembre 2023, et la prestation de serment du président de la République élu, un mois plus tard.

Lucien Dianzenza

YANGO CONTRIBUE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AVEC LE LANCEMENT D'UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE.

Yango, un service international de VTC, lance aujourd'hui en République du Congo, une nouvelle technologie de sécurité dans son application, avec une possibilité de surveillance de la conduite du Chauffeur grâce au nouvel algorithme intégré à l'application.

Yango regroupe les commentaires des utilisateurs sur les trajets en temps réel de façon progressive. Les utilisateurs doivent informer régulièrement sur la conduite dangereuse d'un chauffeur, car cela est considéré comme une violation des règles et principes de Yango et à cet effet, le conducteur reçoit une notification d'avertissement dans son application de conducteur à ce sujet. Si la conduite de ce dernier ne change pas après plusieurs notifications, l'algorithme réduit l'accès du conducteur à l'application Yango.
Ainsi, la nouvelle technologie utilisée par Yango, aide à avertir les services d'assistance des manœuvres dangereuses des chauffeurs qui travaillent en collaboration avec eux.

« Nous investissons constamment dans nos propres technologies de sécurité pour contribuer à la sécurité des villes. Aujourd'hui, nous sommes heureux de déployer cette fonctionnalité en République du Congo. Nous nous engageons à apporter davantage de sécurité à travers nos technologies. Ses nouvelles technologies ont déjà prouvé leur efficacité dans d'autres pays ».

L'application Yango dispose déjà d'un certain nombre de fonctions qui augmentent le niveau de sécurité de tous les passagers. Par exemple, l'onglet sécurité de l'application permet aux utilisateurs de partager leur itinéraire avec des contacts de confiance afin qu'ils suivent l'itinéraire, signaler les effets personnels laissés dans un véhicule, contacter le service client si le conducteur a enfreint les règles de circulation, etc…
De plus, avec chaque commande, les utilisateurs peuvent voir le numéro de plaque d'immatriculation et le nom d'un conducteur partenaire qui à valider la prise en charge.

À propos de Yango
Yango est un service international en ligne pour commander des taxis. Il opère déjà dans plus de 20 pays d'Europe, d'Asie centrale, d'Afrique et du Moyen-Orient. Contrairement à d'autres services de covoiturage, l'application Yango utilise sa propre cartographie, son routage et sa navigation, ainsi qu'une distribution intelligente des commandes.

SÉCURITÉ MARITIME

Le Congo invité à ratifier la loi sur la piraterie

Au terme d'un procès fictif organisé le 25 novembre à Brazzaville, le tribunal, dans son délibéré, a donné l'opportunité aux experts du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Aemec) d'évaluer l'état des procédures judiciaires du Congo et le niveau d'adaptation du corpus juridique à atteindre au regard de la réglementation internationale.

La photo de famille/DR

« Effectivement, les infractions relevées lors du procès illustrent parfaitement les menaces sécuritaires dans nos espaces maritimes et les menaces qu'il faut tracer, selon l'ordre ci-après. En premier lieu, nous avons la pêche INN, c'est-à-dire illégale, non déclarée et non réglementée», a expliqué, à l'issue de la simulation du procès fictif sur la piraterie et les autres crimes maritimes, le chef de division de l'Aemec, le capitaine de frégate Joël Lionel Ngakosso. Il a souligné en deuxième lieu qu' il y a le brigandage en mer qui est un fait courant et le vol à main armée, puis en troisième lieu, le trafic illicite. *« Mais, à 90%, il faut retenir que la marine nationale, en tant que bras armé du gouvernement en mer et en eaux continentales, travaille étroitement aux côtés des autres administrations de l'Etat pour pérenniser la sécurité et la sûreté en mer et dans les eaux continentales »*, a –t-il ajouté.

L'Aemec est un maillon important, selon Joël Lionel Ngakosso. Il incarne une parfaite opportunité pour les administrations de l'Etat afin de se concerter, de s'échanger, de parler et de partager l'information sur tout pour atteindre en fait les objectifs communs, notamment la sûreté et la sécurité de l'espace maritime viable.

Il convient de rappeler que le procès fictif qui s'est tenu le 25 octobre à l'issue de la journée VIP « Aemec 2022 » à Brazzaville a été précédé d'une double formation théorique et opérationnelle sur la collecte des preuves, en termes d'infraction à Pointe-Noire, dans le cadre du Programme d'appui à la stratégie de sûreté et de sécurité maritime en Afrique centrale.

Précisons qu'à l'ouverture des travaux, le chef d'état-major de la marine nationale, le contre-amiral René Nganongo, avait déclaré que le programme d'action du gouvernement étant organisé en douze batailles, ce secteur pourra en faire gagner certaines, tout en ayant un effet de levier sur d'autres. Il s'agit, notamment, de la bataille de l'économie, de celle de la paix, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable.

Notons que cette session s'est achevée en présence du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo; du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Blanchard Okoï, coordinateur du Groupe d'anticipation stratégique; du commandement de la force publique ainsi que du coordonnateur de programme de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

Guillaume Ondze

PUBLIREPORTAGE

Armel Mamouna, un Congolais à la tête de l'aéroport de Pointe-Noire

Avec la nomination d'un Congolais au poste de directeur de l'aéroport de Pointe-Noire, une première depuis sa mise en concession en 2011, le nombre d'expatriés passe de sept au démarrage des activités d'Aerco à deux actuellement.

Cette politique de valorisation et de promotion des compétences locales traduit la volonté de Egis de dénicher les talents et de les accompagner à la prise de commandes dans les aéroports qui lui sont concédés. Après Abidjan, en Côte d'Ivoire, c'est Pointe-Noire au Congo qui voit un de ses cadres hissé à la tête d'un aéroport international.

Qui est donc Armel Mamouna ?

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie de l'environnement de l'école Polytech Orléans, Armel Mamouna est aussi détenteur de deux masters, un en sécurité des procédés industriels et maîtrise des risques obtenu à l'université de Rouen, puis un autre en chimie, option environnement, obtenu à l'université de Bordeaux.

Avant de rejoindre Aerco, Armel Mamouna était responsable HSE de la société Altom PAC Massy (France) pour laquelle il a piloté les différents projets HSE sur tous ses sites et même sur des chantiers à l'étranger. Il a aussi été consultant QHSE auprès de HIQ Consulting (Boulogne Billancourt, France) où il a géré les questions QHSE de grandes entreprises telles que Five DMS, Arcelor Mital, Sulzer Pompe. Il a participé aux différents programmes de sécurité de l'installation nucléaire Cabris CEA Cadarache pour le compte de Drim-Sogeris. Enfin, entre 2009 et 2007, il a rédigé le plan d'urgence interne de la gare de triage de Miramas de la SNCF puis réalisé les études d'impacts environnementaux du site de production moteur de John Deere, à Saran.

Lorsqu'il rejoint Aerco en décembre 2011 comme directeur Qualité sécurité sûreté environnement, il a la responsabilité de mettre en place un système de management intégré QSSE, conformément aux standards internationaux et d'en assurer la gestion au quotidien.

Il devient plus tard chef de projet certification des aéroports du Congo et parallèlement inspecteur auditeur en sûreté, auditeur international en sécurité aéroportuaire, auditeur qualité ISO 9001, auditeur environnement. Depuis 2021, il pilote également l'implémentation de la politique environnement social et gouvernance d'Aerco.

Fort de ce parcours où les résultats de ses travaux ont suscité l'admiration de ses pairs, c'est tout naturellement que le choix s'est porté sur lui pour succéder à M. Mongi Djouba à la direction de l'aéroport de Pointe-Noire.

Dans ses fonctions antérieures, il a su imprimer au sein de son équipe l'ADN du travail bien fait tout en valorisant le parcours de chacun de ses collaborateurs.

Véritable ambassadeur de nos valeurs, il n'hésite pas à faire preuve d'engagement au quotidien afin de faire gagner et faire grandir Aerco.

Le parcours d'Armel Mamouna est celui de plusieurs de nos collaborateurs à qui Egis et Aerco donnent l'opportunité d'écrire l'histoire de nos aéroports afin d'y laisser un impact positif.

CRÉDIT IMMOBILIER

La BAD va appuyer la BCH à financer l'accès au logement

La Banque africaine de développement (BAD) entend accompagner la Banque congolaise de l'habitat (BCH) dans la mobilisation des investisseurs immobiliers. Sa délégation a été reçue à ce propos, le 24 novembre à Brazzaville, par le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba.

La photo de famille/Adiac

Les deux parties ont évoqué au cours des discussions les questions relatives à l'accès au crédit immobilier, la mobilisation des financements à long terme et les modalités de partenariat. Il s'agit de renforcer les capacités de la BCH à pouvoir faciliter l'accès au logement et au financement des projets immobiliers en République du Congo.

L'intervention de la BAD fait suite à une demande formulée par les autorités congolaises, a indiqué son économiste pays, Antoine-Marie Tioye. L'accompagnement annoncé couvrira l'ensemble des politiques de logement, de l'habitat et de financement. Créée en 2008 par le gouvernement congolais, la BCH est la première institution financière dédiée au secteur immobilier au Congo. « *Évoluant dans un environnement qui est concerné par le ministère sectoriel, la BCH doit se situer dans la stratégie nationale que le gouvernement a mise en place. C'est une dynamique qui vient de commencer à travers ces discussions. Nous n'allons pas nous arrêter là, d'ici à la fin d'année, tout sera mis en place de sorte qu'à partir de 2023 qu'on commence à dérouler les activités proprement dites* », a fait savoir Antoine-Marie Tioye.

Rappelons que l'amélioration de la qualité de vie des Africains fait partie des cinq priorités de la BAD. Les ressources sont disponibles, a ajouté l'économiste pays de la BAD, précisant qu'il faut seulement accompagner la BCH à mobiliser de bonnes ressources pour ce secteur assez particulier qui a besoin des financements à long terme.

Fiacre Kombo

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Congo Télécom déploie son réseau a Ouesso

Conduite par le directeur général Yves Castanou, une délégation de Congo Télécom a séjourné du 21 au 26 novembre à Ouesso, dans le département de la Sangha.

Yves Castanou avec l'équipe technique de Congo Télécom à l'agence départementale de Ouesso/Adiac

La mission visait à poursuivre le déploiement de la fibre optique dans différents quartiers de la ville de Ouesso ainsi qu'à préparer l'aménagement de la prochaine agence commerciale de Congo Télécom. Dès son arrivée, Yves Castanou a débuté sonséjour de travail par la présentation des civilités aux autorités du département de la Sangha. Il a notamment échangé avec Gilbert Mouanda-Mouanda, préfet de la Sangha, ainsi qu'avec le vice-maire de Ouesso, Benoît Alangamoye. Une occasion pour lui de présenter la vision stratégique de Congo Télécom et son projet d'expansion de la fibre optique dans la ville de Ouesso en particulier mais aussi dans le reste du pays de façon générale. « *Fournir une connexion très haut débit aux habitants de Ouesso à un coût abordable, tout en garantissant une expérience client de qualité, est un challenge ambitieux qui s'inscrit parfaitement dans la mission de Congo Télécom* », a déclaré Yves Castanou.

Cette mission de travail a été aussi pour les équipes de Congo Télécom l'occasion de renforcer leur présence dans la deuxième région économique du Congo et de contribuer ainsi à son désenclavement numérique. Aussi, la délégation conduite par Yves Castanou a rencontré quelques acteurs économiques de la Sangha afin de saisir les opportunités de développement disponibles dans cette partie du pays.

Le gouvernement congolais entend faire du numérique un levier majeur pour la création de l'emploi, la compétitivité des entreprises, l'attractivité du Congo en matière d'investissement direct et la diversification de l'économie. Fleuron national des télécommunications, Congo Télécom s'engage, à travers la mise en œuvre de son plan stratégique "Transform", à accompagner cette volonté du chef de l'État, Denis Sassou NGuesso, d'arrimer le Congo à l'économie numérique et stimuler la croissance économique à travers le déploiement des infrastructures de fibre optique dans le pays. Dans les trois prochains mois, Ouesso devrait pouvoir vivre une nouvelle expérience numérique.

Quentin Loubou

TRAFIC DU BOIS

Le déploiement du système informatisé de vérification attendu en 2023

Le Congo progresse dans les réformes de son secteur forestier, avec le projet d'installation du Système informatisé de vérification de la légalité du bois (SIVL). Les dépenses liées au déploiement de ce logiciel sont même inscrites au budget de l'État pour l'année 2023.

La seizième session du comité conjoint de mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-Flegt), entre l'Union européenne (UE) et le Congo, tenue du 22 au 24 novembre à Brazzaville, a noté des progrès. Il s'agit de la meilleure implication du processus de réforme par les parties prenantes (les pouvoirs publics, les sociétés forestières et la société civile).

Entamé depuis plusieurs années déjà, le processus de l'opérationnalisation du SIVL devra contribuer à la transparence et la traçabilité dans le commerce du bois congolais vers le marché européen. Toutes les données réelles d'exploitation forestière vont être insérées dans le système informatisé, de même que les sociétés forestières opérant dans le pays. Le logiciel est développé par les experts locaux qui vont également assurer le suivi du dispositif.

D'après l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo, le principal défi demeure le plein déploiement du SIVL. « *Il me semble particulièrement important de nous assurer que les investissements qui sont requis pour le déploiement du SIVL sont bien inscrits dans le budget national pour l'année 2023. Dans l'esprit d'allouer à cet important domaine de réforme de l'Etat les ressources publiques additionnelles qui sont à la disposition du gouvernement en ce moment grâce à la hausse des prix du pétrole. L'UE et d'autres partenaires au développement restent, bien sûr, engagés pour compléter ces investissements et pour appuyer la mise en œuvre de ces réformes* », a-t- il déclaré.

L'an prochain marquera le dixième anniversaire de mise en œuvre du processus APV-Flegt au Congo. Le moment doit être reflété par les progrès réalisés et la preuve de l'ambition réelle du gouvernement d'aller vers la meilleure gouvernance du secteur forestier. La preuve en est l'adoption du nouveau code forestier de 2020, l'engagement de l'État congolais d'interdire l'exportation des grumes pour favoriser le développement de l'industrie de transformation du bois au niveau local, à travers des zones économiques spéciales.

« *Nous sortons de la COP 27 et vous savez toute l'importance des forêts pour le règlement des effets liés aux changements climatiques et pour la séquestration du carbone. Nous avons notre part à donner à l'humanité pour sauver la planète et donc nous devons avoir des ambitions dans le cadre de la gestion de nos écosystèmes forestiers. C'est cette volonté politique que nous avons affichée dans le cadre du partenariat avec l'UE* », a dit pour sa part la ministre Rosalie Matondo.

Le comité a, enfin, insisté sur le suivi des projets en cours de réalisation, à savoir la mise en place d'une équipe complète d'experts techniques du cabinet Agreco pour appuyer la mise en œuvre du SIVL ; le recrutement d'auditeurs indépendants du système ; la mise en place d'une observation indépendante au sein de la société civile (observation mandatée et non-mandatée) et la représentation ainsi que la participation du secteur privé dans le processus pour la mise en œuvre de l'APV-Flegt.

F.K.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Une ZAP mixte en gestation à Bambou Mingali

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a visité, le 22 novembre, la Zone agricole protégée (ZAP) de Bambou Mingali, dans le district d'Ignié, département du Pool. Paul Valentin Ngobo est allé se rendre compte du niveau d'exécution des travaux de construction des porcheries et de poulaillers de cette ZAP mixte.

Selon le ministre, les travaux de construction des porcheries et des poulaillers sur une superficie de plus 100 hectares dont quarante destinés à l'élevage porcin et de la volaille avancent normalement. *« Nous sommes ici au niveau de la ZAP avicole de Bambou Mingali. Il s'agit d'un lieu où des jeunes vont élever les poules pour produire les poulets de chair. Nous avons une dizaine de bâtiments avec une capacité de 2000 poussins par bâtiment, ce qui veut dire qu'on pourra en faire 20 000 par cycle. Si on considère qu'il y a six cycles par an, donc nous aurons beaucoup de poules qui sortiront d'ici »,* a expliqué Paul Valentin Ngobo.

D'après le guichet unique des opérations transfrontalières, 2000 tonnes de poulets de chair contre 1000 tonnes de viande porcine

Une vue des poulaillers/DR

ont été importées en 2021 en République du Congo. Ces chiffres prouvent à suffisance que ces deux denrées alimentaires sont beaucoup consommées par les Congolais. Pour réduire ces importations, le gouvernement met œuvre le projet des ZAP mixtes. *« Il s'agit d'un nouveau modèle, ici vous avez un modèle exemplaire que nous envisageons de multiplier à travers toutes les capitales, déjà Brazzaville et Pointe-Noire, mais aussi quelques capitales départementales. Tout juste à côté, nous avons un autre terrain qui servira à l'installation d'une ZAP porcine. Parce qu'il faut savoir que le poulet de chair et la viande de porc sont deux viandes que nous importons de plus. Le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a décidé de contribuer également au renforcement de la production locale pour simplifier les importations par une production locale»,* a poursuivi le ministre, précisant que le but est de multiplier les ZAP mixtes à travers le pays.

Au regard du niveau d'exécution des travaux, le gouvernement entend passer sous peu des commandes du matériel et procéder au recrutement des jeunes éleveurs avant l'achat des poussins. La formation des éleveurs de cette ZAP s'effectuera au Centre de vulgarisation des techniques d'élevage (CVTE) de Kombé. Le CVTE a, en effet, été créé en 2004 sous les cendres de l'ex-ferme d'Etat de Kombé, fruit de la coopération sino-congolaise. *« Il y aura une phase de sélection et de formation des jeunes et nous envisageons de mobiliser notre centre qui est à Kombé pour les former à l'agriculture et à l'élevage des porcs. Nous sommes à un niveau très avancé et la ZAP ouvrira bientôt ses portes »,* a conclu Paul Valentin Ngobo.

Actuellement, une cinquantaine de jeunes travaille au niveau de la ZAP mixte de Bambou Mingali. Le gouvernement y voit un lieu de création d'emplois. Il s'agit d'un modèle qui contribue, à en croire le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, à la réduction du chômage d'autant plus qu'il y a une chaîne qui va s'établir.

Parfait Wilfried Douniama

LANGUE ALLEMANDE

Réception de cinq enseignants formés à Yaoundé

Les cinq enseignants boursiers congolais du Goethe-Institut Kamerun ont été reçus, la semaine dernière, au cours d'une soirée dinatoire de bienvenue organisée pour marquer officiellement leur arrivée sur le territoire camerounais et entamer la phase de formation à l'Ecole nationale supérieure (ENS) de Yaoundé.

La soirée de bienvenue s'est déroulée en présence des ambassadeurs de la République fédérale d'Allemagne et de la République du Congo au Cameroun, de la directrice de l'ENS de Yaoundé, ainsi que des agents du Goethe Institut. Cette soirée qui avait pour but de présenter les cinq enseignants boursiers à la communauté éducative camerounaise en lien avec le projet relatif à la formation des enseignants au Cameroun, initié un an plus tôt par le Goethe Institut, représente une étape importante dans ce processus de formation des enseignants congolais de la langue allemande au Cameroun.

Cette bourse qui a une durée de trois ans est octroyée par le ministère fédéral allemand dans le but de former des enseignants d'allemand pour la République du Congo, en raison du manque criard des enseignements de cette discipline, de renforcer l'allemand comme deuxième langue étrangère dans l'enseignement secondaire en République du Congo et qualifier les professeurs d'allemand congolais selon les méthodes innovantes d'enseignement-apprentissage.

Au terme de cette formation, les cinq enseignants boursiers que sont Dazurd Nego Abed Massamba, Gurvitch Jordy Bola, Don Brunel Aurcy Bouzycka, Harmelin Ropha

Les cinq lauréats posant avec le ministre lors de la réception de leurs attestations en novembre 2021/DR

Prince Baleketa et Monik François Mayela Tsounga devront retourner au Congo, intégrer le système éducatif en place, en exerçant leur profession dans les différents lycées du pays. Ainsi, l'apprentissage de la langue allemande ne se limitera plus seulement à Brazzaville, mais s'étendra également dans les autres localités du pays. Car, l'idéal visé à long terme par ce projet est de susciter plus d'intérêt pour la langue allemande auprès des jeunes congolais en leur offrant un apprentissage de qualité selon les normes requises.

A titre de rappel, c'est en date du 22 septembre 2021 à Brazzaville qu'était ratifié le mémorandum d'entente entre le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, chargée de l'Alphabétisation (MEPSA), représenté par le ministre de tutelle, Jean-Luc Mouthou ; l'ambassadeur d'Allemagne, Wolfgang Klapper ; et le Goethe Institut Kamerun, représenté par, mesdames Thekla Worch-Ambara et Ilka Seltman. Ce protocole d'accord relatif à la formation des enseignants d'allemand au Cameroun posait les jalons d'un projet qui visait avant tout à redynamiser les échanges entre le Congo et l'Allemagne en général, et à étendre la coopération dans d'autres secteurs comme l'éducation dans le cas échéant.

Après la ratification du mémorandum d'entente s'en était suivi l'avis d'appel à candidatures, qui consistait à informer le grand public, surtout les potentiels candidats, de la tenue d'un test de langue allemande et d'un entretien après étude de dossiers. Les lauréats de ce concours devaient bénéficier de la part du ministère allemand des Affaires étrangères d'une bourse de formation au sein de l'ENS du Cameroun en qualité d'auditeurs libres avec en plus une formation spécifique pour enseignant d'allemand dispensé par Goethe-Institut, leur permettant par la suite d'officier au Congo en tant qu'enseignants d'allemand.

Parmi les candidats qui avaient soumissionné aux différentes épreuves orales et écrites, les cinq lauréats susmentionnés ont été retenus. Ces avaient reçu leurs attestations de bourse des mains du MEPSA, Jean-Luc Mouthou, de la directrice du département langues du Goethe-Institut Kamerun, et du chargé d'affaire de l'ambassade d'Allemagne au Congo, Jonas Wiesenecker, le 26 novembre 2021, à Brazzaville.

Au terme de cette rencontre, les cinq lauréats désormais enseignants boursiers prenaient activement part aux cours de la langue allemande en ligne dispensés par le Goethe Institut Kamerun, ainsi que stipulé dans le programme des activités du projet. Dotés de l'équipement nécessaire pour garantir le bon suivi des cours, ils ont amélioré leurs compétences linguistiques en allemand au point d'atteindre rapidement le niveau B2 à travers les différents tests auxquels ils étaient soumis de temps à autre, après neuf mois supplémentaires de travail, et de préparation pour entamer cette formation, et avant de quitter officiellement le Congo pour le Cameroun.

Guillaume Ondze

COOPÉRATION

La Chine disposée à restructurer la dette congolaise

Reçu en audience le 24 novembre à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, a réitéré le nouvel engagement de son pays de restructurer la dette congolaise.

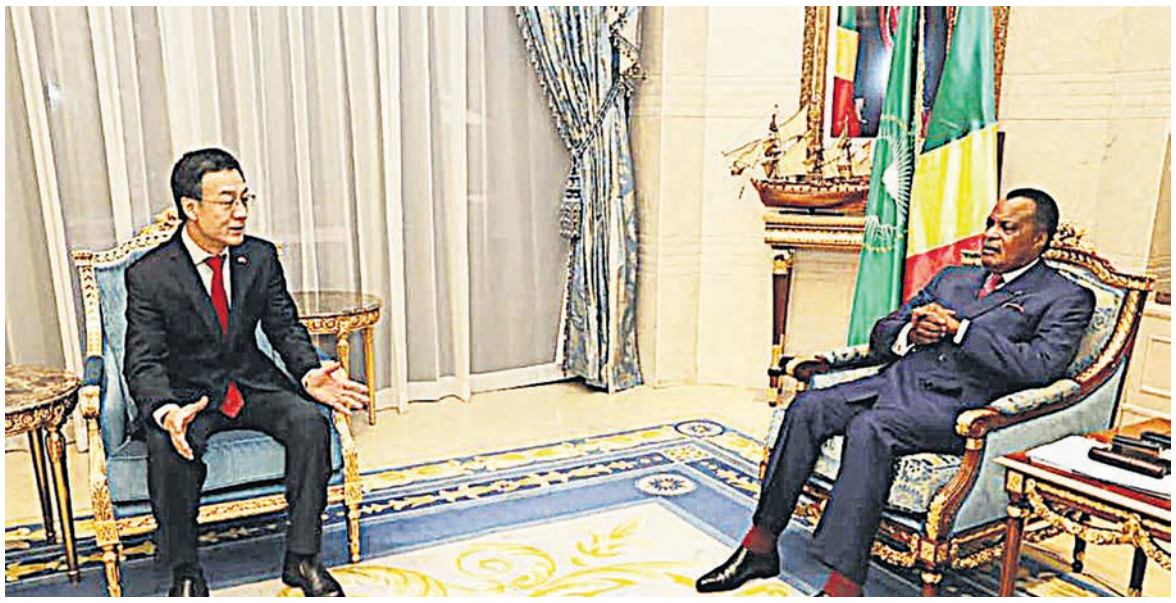

Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec Ma Fulin/DR

Afin de permettre à la République du Congo d'avoir plus de ressources pour faire face à ses propres besoins internes et de lever l'obstacle de bonnes relations avec le Fonds monétaire international (FMI), la Chine se dit prête à restructurer sa dette. *« Le problème de la dette est traitée entre le Congo et la Chine, c'est une question bilatérale. En 2019, les deux pays ont conclu un accord sur la restructuration de la dette, c'est ce qui a été fait et accepté, admiré même par tous »*, a expliqué le diplomate chinois à sa sortie d'audience.

Cette restructuration avait permis au Congo de signer un premier accord avec le FMI sur le programme de Facilité élargie de crédit. Près de quatre ans après, la République populaire de Chine veut donner un nouveau coup de pouce au Congo, car la restructuration de la dette est une solution de crédit permanente pour maintenir un juste niveau de vie. *« Aujourd'hui, comme la situation change, surtout après l'apparition de la covid-19, des difficultés se présentent non seulement sur la situation financière du Congo mais aussi sur la coopération bilatérale entre nos deux pays. La Chine est toujours disposée avec la partie congolaise à concrétiser ensemble le consensus obtenu entre le président Xi Jinping et le président Denis Sassou N'Guesso, lors de leur dernier entretien téléphonique en 2021 »*, a poursuivi Ma Fulin.

Faisant l'état de la coopération entre les deux pays, l'ambassadeur de Chine a, par ailleurs, présenté au chef de l'Etat congolais les délibérations du 20e congrès du Parti communiste chinois dont les travaux ont été sanctionnés par la réélection du président Xi Jinping. De son côté, Denis Sassou N'Guesso a souhaité voir la coopération entre le Congo et la Chine s'accélérer davantage.

Parfait Wilfried Douniama

PANIER DE LA MÉNAGÈRE

Les commerçants mis en garde contre la flambée des prix des denrées alimentaires

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a indiqué, le 26 novembre à Brazzaville, lors des questions orales au gouvernement avec débat au Sénat, que l'exécutif va dorénavant frapper sévèrement tout commerçant qui foulera aux pieds les mesures prises dans le cadre du plan de résilience.

Une vue des sénateurs/Adiac

Interrogé par les sénateurs sur l'impact du plan de résilience sur le marché national, étant donné que l'inflation galope toujours, le ministre de l'Economie et des Finances a reconnu que l'objectif poursuivi par le gouvernement consistant à atténuer la vie chère n'est pas encore atteint. Toutefois, a renchéri Jean-Baptiste Ondaye, l'exécutif continue inexorablement son combat afin de soulager le panier de la ménagère.

Cependant, le gouvernement a conscience de ce que quelques commerçants et opérateurs économiques « véreux » sont en train de saboter le plan de résilience mis en place en vue de tirer le plus grand bénéfice au détriment de la population qui en pâtit. Ainsi, pour mettre un terme à ces pratiques qui relèvent des antivaleurs, l'exécutif a résolu de passer à la vitesse supérieure, en traquant sans pardon tous les commerçants mal intentionnés, auteurs de la hausse des prix des denrées alimentaires.

« Sous l'impulsion du Premier ministre, la task force va rester en éveil permanent et va fonctionner selon une cadence soutenue. Ainsi, le gouvernement s'emploie à mettre hors d"état de nuire tout commerçant véreux, auteur de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le ministère du Commerce est enjoint à effectuer des contrôles stricts afin de lutter contre la vie chère. A ce jour, par exemple, le prix d'un bidon de cinq litres de l'huile végétale est passé de 5 500 à 10 500 F CfA, tout comme un carton de cuisse de poulet est passé de 8000 à 16 000 FCFA, c'est inadmissible », a regretté Jean-Baptiste Ondaye.

Interpellé sur la revalorisation du point d'indice à 300 au profit des pensionnés de la Caisse de retraite des travailleurs, le ministre de tutelle, Firmin Ayessa, a affirmé que le gouvernement s'attèle à résoudre le problème. Une étude est actuellement en cours pour déterminer le plan de faisabilité et d'applicabilité de cette mesure, afin d'éviter que cela prenne la forme d'une injustice, étant donné que ces derniers ont été fonctionnaires de l'Etat, a souligné le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qui a conduit la délégation.

Construction des routes, le sujet dominant

Parmi les dix membres de l'exécutif interrogés, le ministre d'Etat, de l'Aménagement du territoire et des Infrastructures, Jean-Jacques Bouya, a reçu le plus grand nombre de questions. Il a été interpellé, entre autres, sur la dégradation précoce des routes bitumées ainsi que l'arrêt prolongé de nombreux chantiers routiers à travers le pays.

S'agissant de l'enclavement du département de la Likouala, devenu quasiment inaccessible par véhicule, Jean-Jacques Bouya a souligné qu'un plan de désenclavement d'envergure a été déjà élaboré. Quelques projets, a-t-il renchéri, ont été mis en place dans ce département mais arrêtés à cause du manque de financement dû à la crise économique. Mais quelque uns de ces projets, dont le plus emblématique est la route Enyellé-Boyelé-Dongou, vont être relancés dans les délais.

Le ministre de l'Aménagement du territoire a rappelé aussi la construction imminente des ponts sur les rivières Ibenga et Motaba ainsi que celui sur la Sangha, à Ouesso, qui sera le plus long ouvrage de franchissement dans le pays, d'environ 800 m. Les travaux y relatifs seront lancés en début 2023 par le chef de l'Etat, a indiqué Jean-Jacques Bouya.

Dans la partie septentrionale, par contre, le ministre d'Etat a évoqué aussi la relance des travaux de construction des routes Sibit-Zanaga dans la Lékoummou ainsi que le tronçon routier Mila-Mila-Makabana-Mossendjo, long de 170 km, avant de rallier Mbinda, dans le département du Niari.

Clôturant la séance, le président de la chambre haute du parlement, Pierre Ngolo, a invité le gouvernement à plus de pragmatisme afin dans la résolution des problèmes auxquels la population est confrontée.

Firmin Oyé

FRANCE

Les restitutions des œuvres africaines en question

Le 28 novembre 2017, à Ouagadougou, le président français, Emmanuel Macron, prenait un engagement, au nom de la France, de restituer les œuvres pillées à l'Afrique durant la colonisation. Deux experts avaient été nommés l'année suivante pour faire un état des lieux à ce sujet.

« Le patrimoine africain doit pouvoir être exposé en Afrique et je ne peux pas accepter qu'une large part du patrimoine culturel de plusieurs pays africains soit en France », avait déclaré Emmanuel Macron, indiquant *« que d'ici cinq ans, les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique »*.

Pour faire un état des lieux, il avait nommé dès 2018 deux experts, une historienne d'art et membre du Collège de France, Bénédicte de Savoy , et l'universitaire sénégalais Flewine Sarr, pour étudier et livrer des recommandations sur la restitution de ces œuvres. Cinq ans plus tard, les processus de restitution, qui requièrent une base législative, s'avèrent plus complexes et seules quelques œuvres ont pu retrouver leur terre d'origine. Une étude du journal «Le Monde» rapporte qu'au moins 90 000 objets appartenant à l'Afrique sont toujours, à ce jour, détenus par des musées publics français et considérés comme « inaliénables ».

En décembre 2020, une loi relative à la restitution de biens culturels au Bénin et au Sénégal est définitivement adoptée par le Parlement français. Elle permet aux deux pays de récupérer les vingt-six œuvres du trésor d'Abomey, réclamées par le Béninn, et le sabre d'El Hadj Omar Tall ainsi que son fourreau par le Sénégal. La Côte d'Ivoire en fera de même, avec le Djidji Ayokwé, tambour emblématique d'une tribu locale, et Antananarivo avec la couronne de Ranavalona III, dernière reine de Madagascar, mais sans que la loi nécessaire à l'officialisation de cette restitution n'ait été votée, et donc sans aucun cadre légal officiel. Le Mali, le Tchad et l'Ethiopie réclament à leur tour des milliers d'œuvres leur appartenant dont la plupart sont exposées au musée du Quai Branly. Le rapport de Bénédicte Savoy et Felwine Sarr relève qu'au moins 85 à 90% du patrimoine africain se trouve en dehors du continent. Le musée du Quai Branly est concerné en premier chef. Sur les 70 000 œuvres qui y sont exposées, les deux tiers ont été acquises entre 1885 et 1960 et relèvent potentiellement d'une spoliation de patrimoine.

Au-delà des œuvres d'art, d'autres « objets » sont détenus par la France grâce à des procédés historiques contestables. Le dossier le plus emblématique est la question des crânes de résistants algériens, dont vingt-quatre sur soixante-huit ont été rendus à Alger en juillet 2020. Emise par les autorités algériennes en décembre 2017, la requête avait pu aboutir grâce au travail de l'archéologue et historien algérien Ali Farid Belkadi. A l'époque coloniale, les autorités françaises envoyaient en métropole les têtes décapitées de ceux qu'ils considéraient comme des ennemis, pour les entreposer, leur conférant la valeur d'un trophée de guerre. En octobre dernier, une enquête du «New-York Times» a révélé que sur les vingt-quatre crânes, seuls six avaient pu être formellement identifiés comme appartenant à des résistants algériens, semant le doute sur la nature des autres restes humains rendus à l'Algérie. Cinq ans après, la promesse du président français apparaît loin de l'objectif qu'il s'est fixé, à savoir le retour des bien africains sur leur continent d'origine.

Noël Ndong

INDUSTRIE CULTURELLE

Passer de l'informel au formel

Trois acteurs culturels congolais, notamment Emeraude Kouka, conseiller aux arts et aux lettres de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Bébert Etou et Olivier Doumou, respectivement producteur et manager culturel, ont fait la restitution de leur mission, le 23 novembre, à Brazzaville auprès de Lis Pascal Moussodji Nziengui, directeur de cabinet de la ministre.

Le directeur de cabinet échangeant avec les acteurs culturels/Adiac

Les trois acteurs culturels ont participé, du 17 au 18 novembre, au premier salon des industries musicales d'Afrique francophone (Sima) à Abidjan, en côte d'Ivoire, qui avait pour thème « Enjeux pour l'industrie musicale africaine à l'ère de la digitalisation ». L'occasion était donnée de réfléchir aux tendances de l'industrie musicale sur le continent, au renforcement des capacités et des transferts de compétence dans les industries musicales africaines.

Des enjeux importants ont été évoqués pour apporter des solutions ou des pistes de solutions concrètes pour la structuration de cette industrie musicale qui a besoin de passer de l'informel au formel. D'où la présence du numérique, outil-clé qui facilite plus que jamais la consommation d'œuvres musicales en ligne. Il suffit de savoir l'utiliser, il transforme la virtuosité des artistes car c'est un moyen qui permet de se faire de l'argent, d'abord pour les artistes eux-mêmes et ensuite pour l'économie des États.

A l'ère du numérique, les artistes en marge de cette technologie doivent se conformer à la réalité car tout se fait sur des réseaux sociaux. Aujourd'hui, les gens achètent la musique à travers les cartes. *« Aujourd'hui, le digital constitue un point d'ancre de l'économie de l'art, on ne peut pas parler de l'économie de l'art sans parler du numérique. En Afrique plus généralement, au Congo en particulier, la majorité de la population consomme la musique sur leurs téléphones, tablettes, donc en ligne. Mais il y a une nécessité d'encadrer cette consommation de la musique à la fois quand on prend compte du streaming, des achats illégaux qui se font car cela ne profitent pas toujours aux artistes... Le numérique aujourd'hui est un générateur de fonds »*, a fait savoir Emeraude Kouka, conseiller aux arts et aux lettres de la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs.

Des échanges lors dudit salon ont été bénéfiques pour les producteurs et managers africains. *« Nous avons profité de ces échanges professionnels internationaux, locaux et panafricains. Cela nous a donné l'occasion d'avoir des outils qui permettront de restructurer notre industrie culturelle. Au Salon, nous avons parlé de la monétisation, du streaming, des achats en ligne. Notre pays a un problème sociétal très important qui impacte sur l'achat en ligne, problème de bancarisation, plus de 90% des consommateurs de musique congolaise ne sont pas bancarisés. Donc, il a fallu qu'on discute avec les professionnels pour qu'on trouve les mécanismes et contourne ce genre de problème »,* a dit Bébert Etou.

Olivier Doumou, pour sa part, a indiqué que cela fait un bout de temps que le Congo est en déphasage par rapport à la réalité de cette industrie. *« Il était important que nous puissions être associés à tous ces hommes de la culture, à tous ceux qui font de l'industrie musicale au niveau international et africain, que nous soyons présents pour apprendre un peu plus et pouvoir ramener cela au pays afin de permettre à notre industrie de se développer »,* a-t-il dit.

Pour lui, c'est un problème d'ensemble, que chacun mette une volonté réelle pour que cette industrie soit vraiment poussée et développée. *« À l'ère du digital, on ne trouve plus des CD, des cassettes, vinyles. Aujourd'hui les gens achètent la musique à travers les cartes. On a un vrai problème pour que nous puissions conscientiser la plupart de nos concitoyens qui veulent acheter la musique, qu'ils sachent que désormais c'est comme cela que ça doit marcher pour qu'enfin les gens achètent et que nos artistes vivent finalement de leur art »,* a-t-il signifié.

Il a, par ailleurs, remercié la ministre pour cette démarche. *« C'est une grande première, nous pensons l'accompagner si besoin sur les sujets de cette industrie »,* a promis Olivier Doumou.

Des bénéfices de cette mission s'en suivront par des projets. Les dirigeants de l'Universal Music Africa seront reçus en décembre par la ministre Lydie Pongault pour discuter d'un projet et de la digitalisation générée des revenus qui seront ensuite reversés à la société de gestion collective pour le bien des ayants droit et des artistes. Aussi le Congo sera-t-il le pays d'honneur à la prochaine édition du Femua. *« Nous avons été approchés par le commissaire général du Femua, A'Salfo, le leader de Magic System et organisateur du Femua qui a émis le souhait que le Congo soit l'invité d'honneur dudit festival »,* a indiqué Emeraude Kouka.

Rosalie Bindika

MODE

L'édition spéciale du festival international de mode a lieu en décembre

La 9e édition du Carrousel international de la mode, dite édition spéciale, va se dérouler le 2 décembre à la Villa»Antonetti», a annoncé Pascaline Kabré Turmel, la promotrice de l'événement au cours de la conférence de presse animée le 22 novembre à Pointe-Noire.

Pascale Kabré Turmel, promotrice du Carrousel de la mode présentant l'événement/Adiac

Six mois après la 8e édition tenue en juin dernier, le comité d'organisation a initié cette édition de rattrapage voulue ainsi après la non-tenue de l'événement en 2020 à cause de la pandémie de la covid-19. Ainsi, avant la 10e édition qui a lieu en 2023, il a été décidé d'organiser cette édition qui marque aussi les dix ans du festival qui a lieu chaque année à Pointe-Noire en réunissant les stylistes de plusieurs continents.

Selon Pascaline Kabré Turmel, cette édition dite spéciale va réunir les stylistes du Benin, du Burkina Faso, de la Côte d' Ivoire, du Cameroun, du Congo. Une édition différente des autres puisqu'en raison des contraintes financières, elle va se dérouler en une seule journée et ne connaitra pas la participation du concours de jeunes talents, une activité qui met en évidence les talents de demain dans le domaine de la mode.

L'exposition-vente, les ateliers et les formations n'auront pas également contrairement aux années précédentes. Le défilé international avec les créations des stylistes du Benin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la Congolaise Adriana Talansi, Pascaline Kabré sera l'activité phare, lors du diner de gala à la villa Antonetti.

Signalons que le casting des mannequins a lieu le 26 novembre à cette villa (Antonetti).

Hervé Brice Mampouya

MONDIAL 2022

Le Maroc punit la Belgique et entrevoit la qualification

La Belgique peut trembler et le Maroc rêver ! Punis 2 à 0 par les Lions de l'Atlas, désormais en ballotage favorable en vue des 1/8 de finale, les Diables Rouges joueront leur qualification jeudi lors d'un choc stressant face à la Croatie.

Le Maroc en liesse/Manan Vatsyayana/AFP et Glyn Kirk/AFP

Les Marocains, vainqueurs grâce des buts de Sabiri (74e) et Haboukhlal (90+2) ont désormais leur destin en mains: à quatre jours d'affronter le Canada, ils totalisent quatre unités et peuvent logiquement rêver d'intégrer le top-16 du tournoi.

Eden Hazard et ses équipiers, qui avaient déjà laissé transparaître une grande fébrilité lundi malgré un succès flatteur face au Canada (1-0), sont eux dans les cordes, avec trois unités seulement au compteur. Un succès pourrait s'avérer obligatoire face aux Croates, lors d'un duel haletant entre deux équipes dans le dernier carré de l'édition 2018.

Impérial mercredi face aux Canucks, le gardien Thibaut Courtois s'est fait surprendre par un coup franc astucieusement botté au premier poteau par Abdelhamid Sabiri à un quart d'heure du terme (73e).

Et le meilleur portier du monde a de nouveau été battu dans les arrêt de jeu, surpris par une reprise de Zakaria Aboukhlal (90e+2).

La deuxième nation au classement Fifa a aussi été victime d'une panne offensive: Romelu Lukaku, épargné après une blessure à la cuisse gauche ces dernières semaines, n'est entré au jeu qu'à dix minutes du terme et n'a pas pesé sur le match.

Après sa prestation inaugurale, laborieuse mais récompensée de trois points, la Belgique s'est présentée au stade Al Thumana avec une équipe remaniée, Carrasco, Dendoncker et Tielemans étant renvoyés sur le banc au profit de Castagne, Onana et Thorgan Hazard.

Ces changements effectués par Roberto Martinez ont d'abord semblé prometteurs, ses hommes dominant le début de rencontre en privant leurs adversaires de ballon.

Michy Batshuayi sollicitait d'ailleurs Munir El Kajoui dès la 5e minute, le gardien marocain titularisé à la dernière minute en raison du forfait du portier habituel Yassine Bounou, pourtant présent sur le terrain durant les hymnes nationaux.

Eden Hazard, plutôt inspiré, et ses équipiers ne se sont pourtant créés peu de situation franches en première période (une tête d'Onana, 17e, et une frappe de Meunier deux minutes plus tard).

Et ce sont même les Marocains qui ont un moment pensé avoir ouvert le score quand un coup franc botté par Hakim Ziyech trompait Courtois à la 45e.

Sollicité par la VAR, l'arbitre mexicain César Ramos a toutefois logiquement annulé le but pour un hors-jeu de Saïss.

Cette incursion, même stérile, a donné confiance à la formation maghrébine qui a joué plus haut au retour des vestiaires. Ce qui eut le don de rendre la partie un peu plus emballante.

Sofiane Boufal, d'un tir enveloppé qui frôlait la cage (57e), répondait ainsi à un enchaînement d'Eden Hazard (52e).

Un signe que Romain Saïss et ses équipiers prenaient peu à peu le jeu à leur compte alors que les Belges retombaient dans les travers de leur match de lundi.

Avec un résultat fâcheux pour les uns, appétissant pour les autres.

AFP

Au bord de l'élimination, la Tunisie contrainte à l'exploit face à la France

Stérile offensivement, la Tunisie s'est mise dans une situation très délicate au Mondial en s'inclinant samedi 1-0 contre l'Australie, mais elle veut croire à l'exploit contre la France lors du troisième match, mercredi, pour passer en huitièmes de finale.

Anne-Christine Poujoulat/AFP

Une victoire contre les champions du monde en titre est impérative mais pourrait ne pas être suffisante. Les «Aigles de Carthage» auront besoin d'une conjoncture favorable dans l'autre match qui opposera l'Australie au Danemark.

Pour les «Socceroos», la situation est plus claire puisqu'une victoire contre le Danemark lui ouvrirait les portes de la phase à élimination directe. *«On a bien conscience que le prochain match sera face à un adversaire très fort mais il y a parfois des surprises»*, a lancé, après le match, le sélectionneur Jalel Kardi, qui a estimé que son équipe n'avait «pas mérité de perdre».

Mais il a reconnu qu'elle ne pouvait s'en prendre qu'à elle-même. «Il faudra que l'on donne le meilleur de nous-mêmes, espérer concrétiser nos occasions et corriger nos erreurs des matches précédents».

Après 20 premières minutes soporifiques, où l'Australie a monopolisé le ballon mais sans jamais porter le danger vers le but d'Aymen Dahmen, les Tunisiens se sont fait surprendre sur la première occasion adverse.

Sur un contre, Mitchell Duke a repris victorieusement de la tête un centre dévié de Craig Goodwin, l'homme qui avait marqué l'unique but australien contre la France (4-1). *«Ce match, on l'a perdu surtout en première période, surtout dans les 30 premières minutes»*, a pesté le milieu de terrain Naïm Sliti.

Ce but n'a pas vraiment réveillé les Tunisiens, présents dans l'engagement physique mais longtemps dénués d'inspiration offensive. Il a fallu attendre la 38e minute pour voir la première action tunisienne intéressante, lorsque le capitaine Youssef Msakni a tenté de s'infiltrer dans la défense adverse, en vain.

Les Tunisiens, qui avaient montré d'autres qualités lors de leur entame de compétition contre le Danemark (0-0) ont de nouveau souffert du même mal: un manque de réalisme rédhibitoire.

Il se sont créé deux occasions franches juste avant la pause, Mohamed Dräger, à la conclusion d'un contre, obligeant d'abord le gardien australien Mathew Ryan à une belle parade (41e), avant que Msakni, encore lui, ne rate le cadre dans une position idéale face au but, à la réception d'un centre d'Issam Jebali (45e+3).

Manque de buteur

Les Tunisiens sont revenus après la pause avec de bien meilleures intentions, soutenus par plus de 20.000 supporters.

Possession, tentative de percussion, utilisation des couloirs. Tout y était, sauf l'efficacité qui a fui les Nord-Africains: Jebali s'est enferré dans la défense (52e), Msakni a échoué sur Ryan, juste avant de tenter un tir de loin encore capté par le portier australien (72e).

Ni Msakni, qui à 32 ans revient de blessure et a peu joué dans son club qatari de tout le mois d'octobre, ni le Montpelliérain Wahbi Khazri, entré en fin de match pour tenter de sauver son équipe, n'ont réussi à faire oublier l'absence lors de ce Mondial d'un véritable buteur tunisien.

Plus maîtres de leur destin, les Tunisien refusent de s'avouer vaincu par avance face à des Bleus qui, s'ils battent le Danemark en soirée, seront déjà qualifiés. *«Il y a eu des exploits dans le football, maintenant on va jouer la France, il faut gagner, et si on gagne on aura peut-être une chance de se qualifier»*, a résumé Sliti.

La France, «*c'est la grande nation du groupe, donc il faudra faire un exploit mais on en est capable. Dans les grands rendez-vous on est là. On va bien étudier nos erreurs d'aujourd'hui pour revenir plus fort»*, a-t-il promis.

«Peut-être que les gens n'y croient pas, mais moi j'y crois jusqu'à la dernière minute je vais y croire. On a un rêve et ça continue», a-t-il conclu.

AFP

VIE DES PARTIS

Le PCAP fait son entrée politique

Le psésident du Parti pour la concorde et l'action politique (PCAP), Alexis Ndinga, a relancé les activités de son mouvement politique, le 22 novembre, à Pointe-Noire par une conférence de presse, après une trêve de deux mois occasionnée par les élections législatives et locales. Les membres et militants de cette formation politique étaient au rendez-vous et ont meublé la salle prévue pour cette rencontre.

La reprise des activités politiques du PCAP intervient deux mois après la mise en berne occasionnée par la période électorale. Elle a été saluée par les membres, militants et sympathisants de cette formation politique. En effet, le PCAP s'est mis à nouveau sur les rails pour poursuivre son chemin politique. Son président national, Alexis Ndinga, en a profité pour témoigner sa reconnaissance à l'ensemble des membres et militants du parti, pour leur implication indéfectible quant à sa bonne marche.

Aussi les a-t-il invités à se joindre à leurs coordonnateurs afin de relancer les activités du parti. *« À partir d'aujourd'hui, les activités sont lancées et ne vont plus s'arrêter. Au jour le jour, la mayonnaise va prendre pour que le parti pour la concorde et l'action politique soit au firmament »*, a-t-il assuré.

Le patron du PCAP a fait savoir que dans quelques jours, cette formation politique va se retrouver à nouveau pour peaufiner un bureau exécutif national qui décidera par la suite de la réunion du bureau politique. Celui-ci sera chargé de convoquer un conseil central qui devrait permettre aux organes mis en place par le dernier congrès de rendre compte du travail accompli.

Le président du PCAP, Alexis Ndinga, relançant les activités du parti/Adiac

Il sied de rappeler que lors des dernières élections, le PCAP a régressé considérablement, passe de vingt-huit conseillers à dix-huit. Pour redorer son blason, les membres de ce parti ont décidé de se retrouver dans un bref délai afin de dresser le bilan. Notons que le PCAP est une formation politique du centre alliée à la majorité présidentielle. Ce parti va tenir son congrès en mars prochain, sauf changement de dernière heure.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Quand la culture du « bonus » trouble la dot !

Il y a à peine quelques années, la transformation de la dot par la famille de la future mariée en un fonds de commerce était dénoncée. Ici et là lors des célébrations des cérémonies de dot, on assistait au brandissement sans fin des listes de biens qui n'en finissaient pas, et que le futur époux était contraint d'en remettre à la belle-famille. Aujourd'hui, cette culture en a produit une autre, celle du « bonus » dans la dot.

Alors, c'est quoi ce « bonus » en matière de dot ? En des termes simples, c'est un excédent de biens et d'argent que le marié offre publiquement à la belle famille. Or, l'allure que prend cette culture est quelque peu dangereuse, car le « bonus » en question, dans certaines cérémonies, est en train même de dépasser le volume des biens et la somme d'argent demandés par la belle-famille. Alors si l'on se marie pour devenir une « seule personne », pourquoi donc cette ostentation des biens en public quand on sait que plus on sera ensemble, les biens et autres cadeaux ne cesseront pas de venir de l'époux pour la belle famille ? Encore qu'à côté de ce « bonus », se crée un autre, à savoir « l'homme capable ». C'est cette appellation qui occasionne des mimétismes car s'il n'y pas de « bonus », on n'est pas cet homme capable.

La dot, disons-le, revêt avant tout un caractère symbolique, car doter sa femme n'a jamais été synonyme de l'acheter. En rapport avec l'article 140 du code de la famille congolaise de 1984, encore en application, la dot a bien un caractère de symbole, est aussi facultative et peut être payée en nature, en espèces ou encore sous les deux formes.

C'est en réalité cette culture des longues listes des objets à fournir inventée par des belles-familles qui a fait naître ipso facto la culture du bonus. A dire vrai, cela est très dangereux car par mimétisme, il y a certains futurs époux qui vont jusqu'à contracter des dettes invraisemblables pour arriver à exposer cet excédent le jour J.

Dans un quartier de Pointe-Noire, une belle-famille est restée ahurie et a refusé publiquement de se soumettre à ce jeu du bonus qui, pour elle, ressemblait au non-respect à son égard. Et cela a mérité des applaudissements d'autres parents qui se voyaient comme « phagocytés » socialement par ceux du futur époux.

Ce sont, en effet, les parents des futures épouses qui ont poussé des futurs époux à procéder de la sorte car les listes dressées étaient une pure exagération sociale, qui ne disait pas son nom. C'est ainsi que les futurs époux ont commencé à emboîter le pas en donnant plus.

Que le nouveau code de la famille congolaise tant attendu recadre les choses, car la dot n'a jamais été la vente ou l'achat de la jeune fille. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

AMÉNAGEMENT URBAIN

Quatre forages en construction aux quartiers KM4 et Mbota

La première pierre de construction des premiers forages dans les quartiers KM4 et Mbota par le Programme participatif d'amélioration des bidonvilles (PPAB) a été posée le 24 novembre par le maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle. Elle était accompagnée par des représentants de ce programme et d'autres autorités.

Le maire de la ville, Evelyne Tchitchelle, posant la première pierre de construction des forages/Adiac

Présentant la fiche technique, Jean-Jacques Diella, coordonnateur technique du projet, a expliqué que le premier lot des travaux consiste à la réalisation, au quartier KM4, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, de deux forages positifs de 2m3/ h minimum, équipés d'une pompe électrique d'1 CV, d'un dispositif de puisage avec un local qui abrite les robinets et une citerne d'eau plastique de cinq mille litres. Le second lot concerne la construction, au quartier Mbota, dans le quatrième arrondissement, de deux forages positifs de 2m3/h minimum, équipés d'une pompe électrique d'1.5CV, d'un dispositif de puisage avec un local qui abritera les robinets et une citerne d'eau en plastique de cinq mille litres.

« Ces forages seront équipés d'une colonne en PVC 200/220mn alimentaire jusqu'à une profondeur maximale de 120 m. A la fin des opérations d'essai de débit, l'entreprise en charge des travaux procèdera à un prélèvement d'échantillon d'eau sous la conduite de la cellule technique en vue d'une analyse des caractéristiques physicochimiques de l'eau. Cette analyse est importante pour s'assurer de la potabilité de l'eau et sera validée par les services habilités des ministères de l'Hydraulique et de la Santé », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le maire de la ville a rappelé que ces forages viennent en appui au réseau national de distribution d'eau dans ces quartiers. Ils contribueront, de manière significative, au renforcement de la sécurité alimentaire et à l'amélioration du bien-être des habitants de ces quartiers.

«Je tenais vivement à lancer ces ouvrages d'utilité publique en vue de matérialiser l'engagement de la mairie de Pointe-Noire d'apporter des réponses aux problèmes de disponibilité d'eau potable encourus par les habitants des quartiers 103 de KM4 et 411 de Mbota, en phase avec la politique nationale de l'eau potable promise par le gouvernement. Le gouvernement de la République a instruit tous de savoir augmenter les capacités de production d'eau potable dans les villes et de moderniser les réseaux de sa distribution pour le grand bien des habitants des quartiers. L'intérêt de la mairie de Pointe-Noire à développer les initiatives pareilles en matière d'hydraulique urbaine est de contribuer à la réalisation des objectifs du développement durable qui constituent l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté », a-t-elle signifié.

Séverin Ibara

VIE DES CLUBS

Juste Désiré Mondélé prend les rênes de Saint-Michel de Ouenzé

Le club du cinquième arrondissement de Brazzaville ayant changé de dimension, le 26 novembre au cours de l'assemblée générale, comptera sur les engagements pris par Juste Désiré Mondélé, son nouveau président général, pour redorer son blason terni suite à sa descente en division inférieure au terme de la saison 2017-2018.

Juste Désiré Mondélé, nouveau président de SMO/Adiac

Juste Désiré Mondélé a dévoilé son programme de développement du club en apportant une touche particulière. Saint-Michel de Ouenzé (SMO) qui n'avait que la section football s'est ouvert à d'autres disciplines. *« Dès à présent, nous nous engageons avec les disciplines suivantes : le football masculin et féminin, le handball féminin et le judo. Nous espérons, à moyen et à long terme, élargir avec le handball masculin, le volleyball, le basketball et les autres »*, a déclaré le nouveau président, expliquant qu'il s'agit d'un projet sportif et fédérateur visant à donner à Ouenzé son âme sportive.

Le premier engagement, le plus imminent, d'ailleurs, consiste à assurer le retour de l'équipe de football en ligue 1 et la restructuration du club féminin sans perdre de vue la mise en place d'un programme de formation pour les jeunes. La section football sera dirigée par Victor Magloire Nganguia. « Careca » va s'occuper de la formation et Yvette Ambeto du développement du football féminin.

L'équipe de handball, a-t-il souligné, a pour l'ambition de ramener des médailles et des trophées. La vision consiste donc à lui rendre plus compétitive au niveau national et international et de créer les conditions d'une équipe masculine. La formation des jeunes est citée parmi les priorités comme au football. La section handball a pour président Blaise Célestin Mandzimba. Me Matounouna Amona est chargé du développement et Guy Ossanaké Bosco s'est vu confier la mission de développer le handball masculin.

Juste Désiré Mondélé s'est engagé à améliorer les conditions de la pratique du judo en vue de rendre les athlètes plus compétitifs . Bob Loubota est le tout premier président de la section de judo suivi de Serge Florent Aya. *« Pour ce nouveau challenge, nous lançons un appel aux entreprises citoyennes soucieuses de l'avenir de la jeunesse et de la bonne santé de la population. Nous comptons aussi sur la mobilisation de toutes les énergies, de toutes les filles et tous les fils de Ouenzé et les enfants de la diaspora »*, a souhaité Juste Désiré Mondélé.

SMO a remporté le championnat national en 2003 et 2010 et disputé la coupe d'Afrique des clubs. Fort de cette performance, le nouveau président a rendu hommage à Jean-François Ndenguet et Guy Noël Ngoya, ses prédécesseurs, sans oublier tous ceux qui ont contribué aux succès de cette équipe.

J.G.E.

Les Diablotins unis autour d'une messe d'action de grâce

Les anciens et actuels joueurs, dirigeants et staff technique du club multidisciplinaire Diables noirs, ont participé le 27 novembre à une messe d'action de grâce organisée par le président général, Donald Fylla, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

L'objectif principal du grand moment de retrouvailles et sanctification était non seulement de rendre hommage aux aïeux, mais aussi d'unir les énergies pour bénir l'équipe. Les Diablotins ont, en effet, louer et honorer le Tout puissant comme sa sainteté l'exige.

Qualifiée pour la première fois de son histoire à la phase finale de poules de la Coupe de confédération, la section football des Diables noirs a été dans toutes les prières. Les participants à la messe d'action de grâce ont envoyé des ondes positives, afin de permettre à l'équipe de faire un parcours élogieux dans cette étape de la compétition qui regroupe les grands clubs du continent.

Le président général, Donald Fylla, a loué les efforts de tous les dirigeants, membres, sympathisants et acteurs de la « maison Diables noirs ». Il a ainsi profité de l'occasion pour appeler les Diablotins, amoureux du football et tout le peuple congolais à soutenir cette équipe qui ira défendre les couleurs du Congo.

« Merci à tout ce qui ont balisé le chemin. Maintenant, nous devrons travailler ensemble afin de soutenir et accompagner efficacement notre équipe. Toute la nation est appelée à rester derrière Diables noirs, puisque cette équipe va représenter le pays entier. Que le seigneur nous accompagne dans ce moment de conquête », a-t-il signifié.

L'un des anciens footballeurs de cette équipe et icône du football congolais, Jonas Bahamboula dit Tostao, a abondé dans le même sens pour signifier que l'unité s'impose à l'heure actuelle.

Dans son homélie, l'abbé Antonio Mabiala a rappelé la nécessité de toujours associer Dieu dans les différents projets. Selon lui, l'homme doit nourrir des sentiments de paix et d'amour.

Rude Ngoma

RÉFLEXION

Le jour viendra …

Oui, le jour viendra certainement où l'humanité dans son ensemble s'organisera afin d'assurer sa survie en protégeant mieux la nature qui l'entoure et en luttant efficacement contre le dérèglement climatique que provoque la suractivité industrielle sur les cinq continents. L'Histoire, la très longue Histoire qui a permis à l'homme de conquérir sur la Terre la place qu'il occupe aujourd'hui est là pour confirmer ce diagnostic positif que nombre de nos lecteurs ne partageront cependant probablement pas étant donné les problèmes apparemment insolubles qui marquent ce début de siècle.

Mais pour que ce même diagnostic se confirme dans les années et les décennies à venir, il faudra que la gouvernance mondiale change radicalement : c'est-à-dire donne aux nations émergentes du grand Sud la place qui leur revient naturellement et oblige les nations riches du Nord à cesser de se battre ou de se provoquer pour imposer leur loi à la communauté humaine dans son ensemble.

Toute réflexion faite sur la base des tragédies que nous vivons dans le moment présent, il importe au plus haut point que les Grands de ce monde prennent la mesure du danger qu'ils font courir à leurs propres peuples en négligeant comme ils l'ont fait jusqu'à présent le poids réel des nations de ce que l'on appelait autrefois le Tiers monde. Pratiquement la moitié de l'humanité – quatre milliards sur le seuil des huit milliards qui vient d'être franchi – vivant dans cette vaste partie de la Terre, il est clair que le destin à venir de l'homme dépend désormais pour une large part de la prospérité à venir des peuples dits « émergents ».

Dans ces conditions, ne serait-il pas juste, raisonnable, logique, cohérent que les Nations qui composent la communauté humaine du temps présent se réunissent comme elles l'ont fait au sortir des deux guerres mondiales du siècle précédent afin d'asseoir la gouvernance mondiale sur des bases plus solides, plus conformes au contexte international actuel ? S'il est probable que les « Grands » n'approuveraient pas une telle initiative, l'on peut être certain que la majorité de l'humanité le ferait, elle, sans l'ombre d'un doute.

Rien, à vrai dire, n'est plus important aujourd'hui pour l'humanité dans son ensemble que de revoir sa copie dans le domaine de la gestion de la Terre.

Sa propre existence est, en effet, en jeu dans cette affaire comme le prouve de façon accablante la dégradation de l'environnement provoquée par sa propre suractivité. D'où l'idée aussi simple que partagée certainement par un grand nombre d'humains selon laquelle le moment est venu de se rassembler pour réfléchir positivement sur l'avenir de notre espèce.

L'Afrique, vers laquelle se tournent désormais tous les regards et sur laquelle les nations riches concentrent leurs actions, est bien, très bien placée aujourd'hui pour lancer ce débat à l'échelle planétaire. Simple avis d'observateur !

Jean-Paul Pigasse